

Mairie de LABESSETTE
Canton de TAUVES
Circonscription d'ISSOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille sept, le 27 janvier , à 10 heures, le Conseil Municipal de LABESSETTE, dûment convoqué, s'est réuni, salle de la Mairie, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur PICARD Joël : Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : 5

Absents : 4

Etaient présents : MM. PICARD Joël, FAUSSOT Jean-Jacques, CHASSAGNE Jean-Jacques, GAY Paul, Melle CHAMBONNET Lucette,

Etaient absents : Mme JOHANEL Brigitte, Melle ROZIER Gaëlle, JUILLARD Eric et VERDIER Gilles.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 janvier 2007.

Secrétaire de séance : Melle CHAMBONNET Lucette

Objet : Conclusions de l'enquête publique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement de la commune s'est déroulée du 9 novembre au 12 décembre 2006.

Monsieur PEIGNIER Jean-Pierre, désigné en qualité commissaire enquêteur par la décision n°E 06000341/63 du Tribunal Administratif en date du 13 octobre 2006, a rendu ses conclusions.

Le Conseil Municipal indique, après lecture, qu'il a pris acte des conclusions du commissaire enquêteur.

Le Conseil Municipal approuve le projet de zonage d'assainissement de la commune tel qu'il a été défini tout en tenant compte du rapport du commissaire enquêteur.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

LABESSETTE le 30 janvier 2007

.Le Maire,

Monsieur PICARD Joël,

Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

1 FEV. 2007



COMMUNE DE LABESSETTE

ETUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT



CARTE DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Bureau d'études - Assainissement - Environnement
Valorisation Agricole - Suivi Agronomique



Dessiné par : BARRAND.Christine

PLANCHE :

Le : 11.07.2006

Modifié le :

Echelle : 1/10000

LEGENDE

Assainissement collectif existant

Assainissement collectif futur

Toute habitation située à l'extérieur des zones d'assainissement collectif relève de l'assainissement non collectif

*Dispositif d'assainissement réalisé en domaine privé à la charge du propriétaire et, dans la plupart des cas, selon les techniques de l'assainissement individuel



ECHELLE : 1/2500

